

Mairie de SAINT-AMOUR- BELLEVUE
Le Bourg
71570 SAINT-AMOUR-BELLEVUE

Le Conseil Municipal se réunira le jeudi 04 septembre 2014 à 19h15 salle du Conseil Municipal.

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU
04 septembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le quatre septembre à dix neuf heures quinze, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame CASBOLT, Maire.

Convocation du 27 Aout 2014. (Présent Excusé)

<input checked="" type="checkbox"/> Mr SPAY Romain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DESSEIGNE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/> Mr DURAND Pascal
<input checked="" type="checkbox"/> Mr COGNARD Denis	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DASSONVILLE Denise	<input checked="" type="checkbox"/> Mr SGRILLO Jean-Pierre
<input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine	<input type="checkbox"/> Mr WILSON Douglas	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DUCOTE Corinne
<input checked="" type="checkbox"/> Mr DUFOUR Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel	<input type="checkbox"/> Mr SPAY Pierre-Yves
<input checked="" type="checkbox"/> Mr MIDEY Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane	<input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude

Secrétaire de séance : Mme WILSON Marie-Claude est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 10 juillet 2014 : le procès-verbal de la réunion du 10 juillet 2014 est adopté à l'unanimité, sans observation.

1. Bâtiment – Agrandissement école / Accessibilité Mairie

1^{er} point :

Monsieur Douglas WILSON a préparé un compte-rendu pour le conseil municipal portant sur l'avancement des travaux d'agrandissement de l'école et l'accessibilité de la Mairie.

2^{ème} point :

Madame le Maire informe le Conseil municipal de l'avenant n°1 conclu avec la SARL BONNIN lot 12 isolation plâtrerie peinture pour « l'agrandissement de l'école et l'accessibilité de la Mairie»

Madame le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

Madame le Maire rappelle la délibération DM 2014/041 l'autorisant à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier et à tout autre avenant de ce marché.

➤ **Liquidation judiciaire de la société SARL BRANDAO**

Par jugement en date du 25 juillet dernier, le tribunal de commerce de Mâcon a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de la société SARL BRANDAO, qui était titulaire du lot « Ventilation – Plomberie Sanitaires » du marché pour l'extension de l'école et la mise en accessibilité de la Mairie à Saint Amour Bellevue.

Suite au renoncement du liquidateur de continuer ce marché, la commune de Saint Amour a résilié le marché de la SARL BRANDAO.

Nous avons établi le procès verbal des travaux réalisés par l'entreprise BRANDAO à ce jour et nous sommes maintenant à la recherche d'une nouvelle entreprise susceptible de reprendre ces travaux.

Dans la mesure où il s'agit d'un « petit lot » (moins de 15 000 Euros), sur la base de l'article 27-III du code des marchés publics, nous avons procédé à la consultation de deux entreprises, sans formalisme particulier au niveau de la publicité en leur demandant une réponse pour le mardi 9 septembre.

➤ Rentrée scolaire 2014 répartition des classes pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

Mme DURY Sonia (Directrice d'école) sera dans les locaux de la Mairie – Classe de CP – 12 élèves

Mme BRETIN Laetitia sera dans les locaux de la Mairie – Classe de GS maternelle – 15 élèves

Mme REDOIS Nathalie sera dans les locaux en face de la Mairie – Classe de PS maternelle – 7 élèves et classe de MS maternelle 16 élèves.

Les changements de classe se feront lors des vacances de Toussaint 2014

Le total des effectifs est de 50 élèves contre 57 en 2013-2014.

2. Plan Local d'Urbanisme

Madame Le Maire informe le conseil de la prochaine réunion avec le cabinet TOPOS le jeudi 18/09/2014 à 18 heures 30.

Madame Le Maire informe également que Monsieur Teddy LOYER ne fait plus parti du cabinet et que Madame Perrine SPERANDIO (Directrice interrégionale) reprend le dossier.

3. Restaurant scolaire « les Gloutons »

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion du mercredi 03/09/14

En effet, l'Association des Restaurants Scolaires « Les Gloutons » constate une limite au fonctionnement associatif, et après concertation avec les trois mairies, divers projets de gestion des cantines sont actuellement à l'étude.

4. Salle des fêtes – Délibération tarifs

Madame le Maire informe le conseil municipal que les tarifs de la salle des fêtes n'ont pas été augmentés depuis le 01 Septembre 2010 malgré la hausse des factures EDF.

Madame le Maire propose une augmentation de ces tarifs applicables au 01 Novembre 2014

La commission bâtiment propose les nouveaux tarifs de la location de la salle communale pour les particuliers dans un premier temps.

MANIFESTATIONS	LOCALES				
	2 salles + cuisine	électricité	ménage	Caution	Total
Location 1 jour semaine	230 €	inclus	50 €	230 €	280 €
Location week-end	270 €	inclus	50 €	230 €	320 €
Location privée (vin d'honneur)	100 €	inclus	inclus	230 €	100 €
MANIFESTATIONS	EXTERIEURES				
	2 salles + cuisine	électricité	ménage	Caution	Total
Location 1 jour semaine	330 €	inclus	50 €	230 €	380 €
Location week-end	390 €	inclus	50 €	230 €	440 €
Location privée (vin d'honneur)	140 €	inclus	inclus	230 €	140 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte la proposition et fixe les tarifs à compter du 01 Novembre 2014.

Un nouveau règlement a été proposé et sera validé lors de la prochaine réunion de conseil.

◆ DM 2014/046

5. Décision modificative : ouverture de crédit au compte

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une facture de l'entreprise Merle pour un montant de 2348,64 euros est en attente de mandatement.

Afin de régler cette dépense qui n'était pas prévue au budget 2014, il est nécessaire de prendre une décision modificative et de réaliser un mouvement de trésorerie :

- 21312/ 126 charpente école maternelle + 2348,64 euros
- 21312/ 109 agrandissement école maternelle / primaire + 2348,64 euros

◆ DM 2014/047

6. Délibération rétrocession de terrain

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'effondrement du talus situé entre les propriétés de Mme et M. Alain PATISSIER et Mme Denise DASSONVILLE, lieudit Prés-Saint-Pierre, une enquête publique a été ouverte afin de procéder au déclassement du chemin de desserte reliant le chemin rural dit des Prés-Saint-Pierre au chemin rural dit du Valon. Suite à la clôture de cette enquête intervenue le 20 octobre 2004 et du rapport établi par le commissaire enquêteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour :

- procéder à la rétrocession du chemin de desserte reliant le chemin rural dit des Prés-Saint-Pierre au chemin rural dit du Valon;

- céder cette desserte à :

° Mme et M. Alain PATISSIER pour une surface de 2.39 ares

° M. Christophe SPAY pour une surface de 1.40 ares

au prix de 1.50 € le m², évaluation réalisée à l'occasion de cessions antérieures.

◆ DM 2014/048

7. Affaires diverses

➤ Logement perrier (état des lieux)

La commission bâtiment se propose de demander des devis pour la remise en état du logement au dessus de la poste. Les dépenses seront à prévoir sur le budget 2015.

➤ Parrainage républicain

1er parrainage le 13/09/2014 à 11h30

2ème parrainage le 15/11/2014 à définir

➤ **Commission cimetièrè**

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avancement de la procédure de reprise de concessions avec une première réunion de constat d'abandon avec les familles au cimetière le 6 octobre 2014. Un affichage est prévu à cet effet à la porte de la Mairie et à l'entrée du cimetière.

➤ **Recrutement en CDD d'un agent d'entretien jusqu'au 15/10/14 (MME SEIGNEURET)**

➤ **Rappel : élections sénatoriales le 28/09/2014**

➤ **Devis SIVOM**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la validation de deux devis :
Pour la canalisation bordure route du Moulin Berger
Construction d'un bac décanteur La Ville.

➤ **Conseil Municipal Junior**

La commission du CMJ « Conseil Municipal Junior » nous informe de leur première réunion le 02 Octobre 2014 18h30 avec les jeunes de 10 à 18 ans de Saint-Amour-Bellevue.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.
Prochaine réunion prévue le jeudi 02 Octobre 2014 à 19h15.*